

Valérie Z

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Sous-Préfecture de LENS
Bureau du développement du territoire
Affaire suivie par Christopher MALLUITRE
Tél : 03.21.13.47.65
mél : christopher.malluitre@pas-de-calais.gouv.fr

Lens, le - 1 DEC. 2019

Le sous-préfet de Lens

à

Destinataires in fine

OBJET : Compte-rendu de la réunion du 13 novembre 2019

PJ : 2

Je vous prie de trouver ci-joint le compte-rendu de la réunion du mercredi 13 novembre 2019 relative au risque de débordement de la Souchez.

Je vous remercie de bien vouloir en prendre connaissance.

Le Sous-Préfet,

Jean-François RAFFY

Liste des destinataires

- Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-calais

- Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer
Copie à Madame Valérie ZIOLKOWSKI et Messieurs Laurent LATURELLE et Patrick MORIZE

- Madame la Directrice territoriale Nord – Pas-de-Calais des Voies Navigables de France
Copie à Monsieur Christophe LEGRAIN

- Monsieur le Président du Service départemental d'incendie et de secours
Copie à Monsieur le Capitaine Bruno BELARD et Monsieur le Lieutenant Hervé DELANNOY

- Monsieur le Président du Conseil départemental du Pas-de-calais

- Président de la communauté d'agglomération Béthune Bruay
Copie à Madame Flora TIVELET

- Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Lens Liévin
Copie à Mesdames Christine DOUCHÉ et Séverine CHARPENTIER, et Monsieur Jean-Pierre BLANCART

- Monsieur le Président du syndicat mixte pour la SAGE
- copie à Madame Josepha GUIGO

- Monsieur le Maire d'Ablain-saint-Nazaire

- Monsieur le Maire d'Aix-Noulette
Copie à Monsieur Patrick GRIBOVAL

- Madame le Maire d'Angres

- Monsieur le Maire d'Avion
Copie à Monsieur Jean-Paul DEROCH

- Monsieur le Maire de Bouvigny-Boyeffles



Copie à Monsieur Jean-Jacques BRISSE

- Monsieur le Maire d'Eleu-dit-Lewette

- Monsieur le Maire de Givenchy-en-Gohelle

Copie à Monsieur Patrick BECQUET

- Monsieur le Maire de Harnes

Copie à Monsieur Lahcen BOUTIDOUER

- Monsieur le Maire de Liévin

Copie à Madame Hélène QUESTE

- Monsieur le Maire de Loison-sous-Lens

Copie à Messieurs Jacky LELONG, David KRZYZELEWSKI

- Monsieur le Maire de Sallaumines

Copie à Monsieur Tiherry BULKA

- Monsieur le Maire de Thélus

Copie à Monsieur Jean-Paul DEMARCQ

- Monsieur le Maire de Souchez

Copie à Messieurs Didier BRIRIVAL et Guy DILLY

- Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture

Copie à Monsieur Bertrand BODDAERT et Madame Marie-Paul LEGAY

- Monsieur le Président de l'Agence d'urbanisme de l'Artois

Copie à Madame Cécile LEMOUL

- Monsieur le Président de Inond'action

Copie à Monsieur Pascal DIEUX



Détermination des aléas inondations du territoire de la Souchez

Type de document		CR du COCON		Date : 15/11/2019					
		Date	13/11/2019						
		Lieu	Sous-préfecture de Lens						
		Auteur(s)	Christian ARLET (Prolog Ingénierie)						
		Diffusion	Participants + membres du COCON						
<u>Création - Modifications</u>									
Indice	Auteur(s)			Vérificateur(s)			Approbateur(s)		
	Nom	Visa	Date	Nom	Visa	Date	Nom	Visa	Date
V0.1	ARLET	x	26/11/2019	DDTM 62	x	25/11/19			

Liste des membres/participants au COCON

Structure	Représentant	Adresse mail	Téléphone	Présence
Ablain-Saint-Nazaire	Maire - Dominique Robillart	d.robillart@free.fr		x
Acheville				
Aix-Noulette	Service urbanisme - Patrick Griboval	urbanisme@aix-noulette.fr		x
Angres				Excusé
Arleux-en-Gohelle				
Avion	Service urbanisme – Jean-Paul Deroch	jeanpaul.deroch@ville-avion.fr		x
Billy-Montigny				
Bouvigny-Boyeffles	Conseiller Municipal – Jean-Jacques Brisse	jbrisse@hotmail.fr		x
Bully-les-Mines				
Carency				
Courrières				
Eleu-dit-Leawette	Maire Bernard Pruneau			x
Estree-Cauchy				

Farbus				
Givenchy-en-Gohelle	Adjoint au Maire – Patrick Becquet	becquet.patrick@wanadoo.fr		X
Gouy-Servins				
Grenay				
Harnes	Instructeur ADS – Lahcen Boumdouer	lahcen.boumdouer@ville-harnes.fr	0321194280	X
Lens				
Liévin	Service urbanisme	h.queste@lievin.fr		X
Loison-sous-Lens	Adjoint au Maire – Jacky Lelong	j.lelong@hotmail.fr		X
	Technicien – David Krzyzelewski	david.krzyzelewski@loison-sous-lens.fr		X
Loos-en-Ghoelle				
Mericourt				
Montigny-en-Gohelle				
Mericourt				
Montigny-en-Gohelle				
Neuville-Saint-Vaast				
Noyelle-sous-Lens				
Rouvroy				
Sallaumines	DST – Bulka Thierry	ebulka@ville-sallaumines.fr	0625739475	X
Servins				
Souchez	Adjoint au Maire – Guy Dilly Adjoint au Maire – Didier Brinval	dilly.guy@neuf.fr		X
Thelus	Adjoint au Maire – Jean-Paul Demarcq	mairie.de.thelus@wanadoo.fr		X
Villers-au-Bois				
Vimy				
Willerval				
SAGE Marque-Deûle	Josepha GUIGO	jguigi@lillemetropole.fr		X
SAGE Scarpe amont	Grímonie BERNARDEAU	g.bernardeau@cu-arras.org	0321210157	
SYMSAGEL	Julien DELATTRE			
CALL	J.P Blancart – Vice Président Eaux			X
	Christine DOUCHE	cdouche@agglo-lenslievin.fr		X
	Gaëtan BOYER	gboyer@agglo-lenslievin.fr		X
	Séverine Carpentier	scarpentier@agglo-lenslievin.fr		X
Agglo-Henin-Carvin	Severine GAUDRE			
CC Bethune-Bruay	Flora TIVELET – responsable GEMAPI	flora.tivelet@bethunebruay.fr		X
CC Osartis				

Chambre de Commerce et de l'Industrie				
Chambre des Métiers et de l'Artisanat				
Chambre d'Agriculture	Jean-Marie GLACET Marie-Paule Lagay Bertrand Boddaert	Jeanpaul.legay@orange.fr bertrandboddaert@npdc.chanbagrj.fr	0681010345 0685207387	x x
DREAL Nord-Pas de Calais	Christine BRUNEL			
VNF - Nord-Pas de Calais	Christophe Legrain	christophe.legrain@vnf.fr		x
SANEF				
SNCF				
BRGM				
Agence de l'Eau				
Agence de l'urbanisme de l'Artois	Cécile Lemoul	c.lemoul@aulartois.fr		x
CAUE du Pas-de-Calais				Excusé
Union Régionale des CPIE du Nord-Pas-de-Calais				
SDIS	Hervé Delannoy – CIS de Bully-les-Mines Bruno Belard	hdelannoy@sdis62.fr bbelard@sdis62.fr	0624358223	x x
Inond'Action	Jean Salé Pascal Dieux	Jean.sale@free.fr pascal.dieux@yahoo.fr	0668699296 0624358223	x x
Fédération nationale des exploitants Agricoles				
DDTM 62	Valérie ZIOLKOWSKI	valerie.ziolkowski@pas-de-calais.gouv.fr	0321229062	x
	Laurent LATURELLE	laurent.laturelle@pas-de-calais.gouv.fr		x
	Jeremy DELVAL	Jeremy.delval@pas-de-calais.gouv.fr	0321229889	
	Patrick MORIZE	patrick.morize@pas-de-calais.gouv.fr	0321229814	x
	Sandrine FRANCOIS	sandrine.francois@pas-de-calais.gouv.fr	0321229870	
Prolog Ingénierie	Christian ARLET	arlet@prolog-ingenierie.fr	0472446764	x
DH&E	Olivier SONNET	design.hydraulique@bbox.fr	0664970391	
	Laurent MATHIEU	design.hydraulique@bbox.fr		

Ordre du jour

Le présent comité de concertation a pour objet le démarrage de l'étude de détermination des aléas inondation sur le territoire de la Souchez et plus précisément le démarrage de la Phase 1 de l'étude (« analyse des données disponibles et nécessaires à l'étude »). Il fait suite au comité technique ayant eu lieu le 08/10/2019 dans les locaux de la DDTM à Arras. La maîtrise d'ouvrage de la mission est assurée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas de Calais. Ce comité de concertation de démarrage a pour objectifs de :

- Rappeler le contexte et les objectifs de l'étude,
- Présenter le groupement et l'équipe de projet,
- Détailler le phasage et le planning de l'étude,
- Présenter le territoire d'étude,
- Détailler la méthodologie proposée,
- Présenter les étapes de concertation de l'étude,
- Echanger avec l'ensemble des parties prenantes (communes, CALL, etc.) et répondre aux éventuelles questions concernant le déroulé de l'étude.

Principales interventions et échanges entre les participants

La CALL s'interroge sur le fait que le groupement (Prolog Ingénierie et DHE) n'a pas encore pris contact avec elle pour échanger, notamment en ce qui concerne la collecte des données.

Prolog Ingénierie répond que la CALL sera très prochainement contactée par DHE dans le cadre des entretiens et des visites de terrain prévues avec les communes. La CALL sera rencontrée au même titre que les communes, idéalement avant ces dernières. Les entretiens avec les communes et les parties prenantes de l'étude (CALL, SYMSAGEL, etc.) ainsi que les investigations de terrain auront lieu entre le 3 et le 13 décembre. Ils seront réalisés par le bureau d'études DHE. La commune de Souchez indique qu'un état des lieux et des cartographies ont déjà été réalisés en 2016-2017 (notamment en ce qui concerne les phénomènes de ruissellement) et s'interroge sur la pertinence de recommencer à nouveau cette démarche dans le cadre de la présente étude.

Prolog Ingénierie répond que la phase d'état des lieux et de collecte des données (Phase 1 de la présente étude) a justement été raccourcie car elle tient compte et reprend une partie des éléments de l'étude d'amélioration de la connaissance du risque inondation par ruissellement réalisée par DHE. Les communes seront toutefois à nouveau rencontrées pour affiner l'état des lieux précédemment réalisé (notamment en ce qui concerne les phénomènes de débordement de cours d'eau, les repères de crues à lever, etc.) dans la perspective de la modélisation hydraulique à venir dans le cadre de la Phase 3 de l'étude.

Le vice-président de la CALL indique que le temps est long depuis les événements de mai et juin 2016 (la présente étude devant être finalisée en 2021). Ce dernier encourage les parties prenantes à gagner du temps.

Il indique par ailleurs qu'une étude hydrologique est actuellement réalisée par le SYMSAGEL sur la partie amont du bassin versant dans la perspective du dimensionnement d'un certain nombre d'ouvrage (bassins de rétention, etc.) et interroge Prolog Ingénierie sur les éventuelles synergies et interactions entre les deux études.

Prolog Ingénierie et la DDTM répondent que le SYMSAGEL sera contacté à ce sujet. D'éventuelles données utiles à la présente étude pourront être récupérées auprès de ce dernier (notamment des données de pluies sur les événements de mai et juin 2016).

La CALL indique qu'elle mène actuellement une étude en partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour la définition et la conception d'un certain nombre d'aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines, etc.) pour limiter et maîtriser les phénomènes de ruissellement sur les parcelles agricoles (freiner les écoulements, limiter les ravinements, favoriser l'infiltration, etc.).

La Chambre d'Agriculture rappelle qu'une démonstration de ce type d'aménagements pour lutter contre les phénomènes de ruissellement (hydraulique douce) a d'ailleurs eu lieu vendredi 8 novembre dernier en présence de nombreux agriculteurs (couverture des parcelles en hiver pour piéger les nitrates et privilégier l'infiltration, etc.).

La Chambre d'Agriculture rappelle également que ce type d'aménagement permet de gérer les pluies de période de

retour 5 à 10 ans au maximum et qu'ils ne sont pas efficaces pour des pluies de périodes de retour supérieure. Ce type d'aménagement n'aurait pas été efficace pour gérer les pluies de fin mai et début juin 2016.

La Chambre d'Agriculture déclare par ailleurs que le sens des sillons (perpendiculairement à la pente), un assolement concerté et l'alternance des cultures permettent également de lutter efficacement contre le ruissellement sur les parcelles agricoles.

La CALL rappelle l'adhésion du milieu agricole aux démarches pour lutter contre le ruissellement et précise toutefois que les délais administratifs (DIG, DCE, etc.) ralentissent parfois la mise en œuvre des aménagements malgré les procédures réduites (pas d'enquête publique). Le sous-préfet en appelle à optimiser ces délais.

La CALL déclare que des ouvrages de stockage-restitution sont prévus sur les communes d'Ablain-Saint-Nazaire et Souchez. La CALL sera particulièrement attentive à la modélisation hydrologique mise en œuvre dans le cadre de la présente étude qui pourra lui servir par la suite pour optimiser les aménagements actuellement envisagés pour la gestion des eaux pluviales.

La DDTM rappelle que l'étude d'amélioration de la connaissance du risque inondation par ruissellement constitue une base de travail. La présente étude vient affiner et apporter un niveau de détail plus important sur l'ensemble des phénomènes hydrauliques mis en œuvre sur le territoire d'étude dans la perspective d'établir éventuellement ensuite des documents à visée réglementaire. La CALL mène quant à elle des études à vocation plus opérationnelle. Les deux démarches sont complémentaires.

Le sous-préfet donne ensuite la parole tour à tour à chacune des communes et chacun des intervenants présents autour de la table. Les communes s'expriment brièvement sur les phénomènes hydrauliques par lesquels elles sont éventuellement touchées (ruissellement, débordement de cours d'eau, remontées de nappes, etc.).

Certaines communes (Givenchy-en-Gohelle, Sallaumines) ainsi que la CALL évoquent la problématique du sous-dimensionnement des réseaux par endroit à l'origine de certaines inondations. La CALL prévoit d'ailleurs la mise en œuvre de caissons de stockage et d'infiltrations des eaux pluviales sur la commune de Sallaumines. La CALL indique par ailleurs privilégier les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales.

La commune d'Eleu-dit-Leauwette s'interroge sur la possibilité d'accélérer les écoulements plutôt que de les ralentir (en lien avec la problématique du sous-dimensionnement des réseaux par endroit).

La CALL demande à Prolog Ingénierie si les parties enterrées (canalisée) de la Souchez seront également modélisées. Prolog Ingénierie répond que la Phase 1 de l'étude va justement permettre de définir et border le linéaire de la Souchez qui sera modélisé. A l'intérieur de ce linéaire, l'ensemble des parties enterrées de la Souchez seront modélisées. Les plans des ouvrages associés devront être récupérés dans la perspective de la modélisation.

Le vice-président de la CALL rappelle à l'assemblée que l'on est toujours en amont ou en aval de quelqu'un d'autre sur un bassin versant. Il indique que le rôle de la CALL est notamment d'assurer la solidarité entre les territoires mais que l'ensemble des communes doivent être solidaires sur un même bassin versant.

Il rappelle également qu'une pluie de période de retour 30 ans ne se produit pas tous les 30 ans mais en moyenne tous les 30 ans sur un temps très long/infini (précision de Prolog Ingénierie : une pluie de période de retour 30 ans a une probabilité de 1/30 de se produire chaque année). Par ailleurs les changements climatiques observés actuellement risquent de modifier les probabilités d'occurrence des pluies exceptionnelles et une pluie de période de retour 30 ans aujourd'hui sera peut-être une pluie de période de retour 10 ans demain.

Le vice-président de la CALL indique la nécessité de tenir compte du risque dans l'urbanisation des territoires (un éventuel futur PPRi ou porter à connaissance pourrait y contribuer). En effet, en l'absence de réglementation, 2 maisons ont récemment été construites sur un axe de ruissellement ayant déjà vu passer des coulées de boue.

La commune d'Ablain-Saint-Nazaire indique que les riverains risquent de mal comprendre la démarche dans laquelle s'insère la présente étude. Les dernières grandes inondations datent de 2016 et « encore » une nouvelle étude démarre aujourd'hui, plus de 3 années après.

La commune d'Ablain-Saint-Nazaire souhaite par ailleurs une meilleure coordination entre les acteurs locaux sur le territoire, les eaux de pluies étant parfois difficilement contrôlables à l'échelle d'une commune au regard de la superficie des bassins versants concernés.

La commune d'Ablain-Saint-Nazaire rappelle que la présente étude s'inscrit dans un cadre réglementaire et pourrait avoir un impact sur le PLU. Elle remercie par ailleurs la CALL et la Chambre d'Agriculture pour leurs actions en faveur de la lutte contre les inondations et les phénomènes de ruissellement.

Elle soulève également la question de l'entretien du lit de la Souchez. Auparavant les « anciens » s'occupaient de l'entretien des berges de la Souchez mais ce n'est plus réellement le cas aujourd'hui. L'agglomération est alors obligée d'intervenir.

Enfin, la commune d'Ablain-Saint-Nazaire déclare qu'on ne peut pas faire grand-chose face à des événements de l'ampleur de ceux de 2016 (des inondations ont été constatées à des endroits où elles n'avaient été observées auparavant). Pour autant les populations ont besoin d'être informées et rassurées.

Le Sous-Préfet rappelle que ces études à caractère prescriptif sont régulièrement attaquées et que les études antérieures (notamment l'étude d'amélioration de la connaissance du risque inondation par ruissellement) ont d'ores et déjà apporté des éléments permettant d'engager des travaux.

La commune de Liévin indique quant à elle que ses documents d'urbanisme sont actuellement en cours de révision et que les résultats de la présente étude seront pris en compte et intégrés au sein de ces derniers (pour une meilleure prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire).

VNF indique qu'ils ne peuvent pas reprendre tout le ruissellement dans la Souchez à l'aval de Lens. VNF indique par ailleurs être disponible pour apporter son aide et sa connaissance du territoire dans le cadre de la présente étude.

Le SDIS est également disposé à apporter son aide dans le cadre de la Phase 1 de l'étude, en raison notamment de sa bonne connaissance des événements de mai et juin 2016 (nombreuses interventions sur les communes de Givenchy-en-Gohelle, Ablain-Saint-Nazaire, Angres, Souchez, etc.).

Le Sous-Préfet encourage le groupement de bureaux d'études (Prolog Ingénierie et DHE) à rencontrer le SDIS dans le cadre de la Phase 1 de l'étude. La DDTM propose également d'associer le SDIS à la concertation dans le cadre de l'étude.

La commune de Loison-sous-Lens indique disposer de pompes (exploitées par Veolia) pour lutter contre les inondations dans les zones d'affaissements miniers. Elle indique également que les berges du canal de la Souchez sont fragilisées dans la traversée de Loison. D'après la commune, VNF déclare que c'est à cette dernière de s'en occuper. La commune de Loison-sous-Lens refuse ce principe de gestion.

La commune de Loison-sous-Lens indique par ailleurs que les deux bassins de la CALL installés sur son territoire fonctionnent très bien.

L'association Inond'action de la commune d'Ablain-Saint-Nazaire évoque quant à elle la question de la culture des betteraves, des pommes de terre et du maïs, la question de la couverture des champs et celle du sens des sillons pour lutter contre le ruissellement agricole.

La Chambre d'Agriculture précise que l'assolement change tous les ans.

La CALL indique que l'infiltration à la parcelle est prescrite dans son règlement et qu'il ne suffit pas de faire des tuyaux plus gros pour lutter contre le ruissellement en raison des problèmes que cela poserait sur la station d'épuration située en aval.

L'association Inond'action s'interroge sur la possibilité de favoriser la réutilisation des eaux de pluies (la réglementation étant actuellement assez contraignante). Cette dernière déclare également avoir fait analyser les boues (issues des coulées de boues) en provenance des parcelles agricoles et avoir relevé la présence de pesticides.

La DDTM rappelle que ni la présente étude ni un PPRI n'ont vocation à définir un programme de travaux. Ce sont les études opérationnelles de la CALL qui ont cette vocation.

La DDTM rappelle également que le réseau d'assainissement pluvial ne sera pas intégré dans la modélisation hydraulique. En effet, pour les événements moyens et extrêmes, les aménagements et travaux pour la gestion des eaux pluviales sont totalement transparents.

Rappel des prochaines échéances

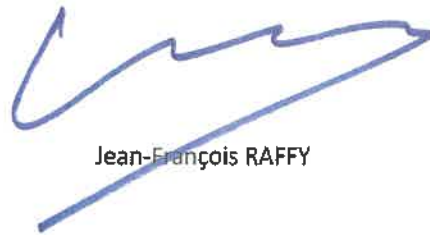
Les rencontres avec les communes, la CALL et les parties prenantes de l'étude auront lieu entre le 3 et le 13 décembre.

Les communes du bassin versant de la Souchez et les parties prenantes vont être contactées dans les prochains jours par DHE pour caler les rencontres et visites de terrain. Un mail détaillant la démarche de la présente étude leur sera également envoyé.

Ces rencontres permettront de bien appréhender le fonctionnement hydrologique et hydraulique du bassin versant de la Souchez et de faire le point sur les données existantes (topographie, bathymétrie, repères de crues, données de pluies, etc.) et celles à acquérir.

Lens, le 29 NOV. 2019

Le Sous-Préfet de Lens,



Jean-François RAFFY



PROLOG INGENIERIE

Christian ARLET

Mobile : 06 43 02 68 63

arlet@prolog-ingenierie.fr

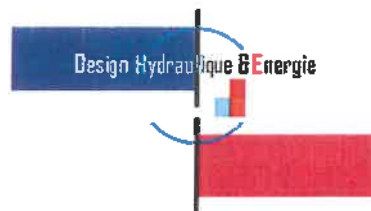
11, rue Auguste Lacroix

69 003 Lyon

Tel : 04 72 44 67 67

Courriel : prolog@prolog-ingenierie.fr

Site internet : www.prolog-ingenierie.fr



Design Hydraulique & Energie

Olivier SONNET

Mobile : 06-64-97-03-91

design.hydraulique@bbox.fr

Agence de Libourne

127 Rue du Président Carnot 33500 LIBOURNE

Agence d'Aix-en-Provence

14 rue d'Aix 13510 EGUILLES

Agence du Mans

Le Croc 72650 LA MILESSÉ



FEUILLE DE PRESENCE
 13 novembre 2019 - Sous préfecture de Lens
 Etude de la Souchez - comité de concertation

Nom Prénom	Fonction/Représentant	Adresse électronique	Téléphone
SALÉ Jean	INOND'ACTION Président	jean.sale@free.fr	0662698286
DIEUX Pascal	INOND'ACTION Secrétaire	pascal.dieux@yahoo.fr	0624358923
DELABLOY Hervé	SSISER. C.I.S. Bouilly M.F.M.	herve.delaubloy@netnet.fr	0689337250
BECQUET Patrick	GIVENCHY EN GOHEVE PHARIE Adjoint Maire	becquet.patrick@wanadoo.fr	0681569466
BULKHA Thierry	Directeur Soas Techniques (Socleumines)	ebulka@iife-socleumines.fr	08-25-73 99-25
CARPENTIER Séverine	Chargée de mission	severine@aggs-lensclair.fr	
BOUTIDOUER dahcen	Instructeur ADS	lahcen.boutidouer@ville-bornes.fr	03217942 80
ZIOCKOWSKI Valérie	DPTM	valerie.ziockowski@pro-de-calais-gaur.fr	0321992069
LATUILLICE Laurence	DPTM	laurence.latuillice@_____	
KOZICE Patrick	DPTM	patrick.kozice@_____	0321288114

FEUILLE DE PRESENCE
 13 novembre 2019 - Sous préfecture de Lens
 Etude de la Souchez - comité de concertation

Nom Prénom	Fonction/Responsabilité	Adresse électronique	Téléphone
GUIGO Josepha	Animatrice SAGE Marque D'Or	jguigo@lillemetropole.fr	03 55 00 61 18
BRISSE J. Jacques	Conseiller Municipal Bouvigny Boyelles	jbrisse@hotmail.fr	06 46 83 87 75
LEGAY Marie Paule	Chambre d'Agriculture	jeanpaul.legay@orange.fr	06 81 01 03 48
PRUNEAU Bernard	Maire - EUEU		
BUANCART JP	VP Euy CAU		
FLORA TIVELET	Néoparsable GENAPI Comm d'Asy Bellevue Bruay	flora.tivelet@bellevuebruay.fr	
BRIVAL DIDIER	Adjoint Maire de SOUCHEZ		06 70 70 77 38
BODRÉAT Bertrand	Conseiller chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais	bertrand.bodréat@chambre-paysage.fr	06 85 20 73 87
LELONG JIMMY	AdV au Maire maison/tem	J-lelong@hotmail.fr	06 41 45 34 0
KRZYZEKOWSKI David	Technicien Laison S/tem	daud.krzykowski@laison-saas.be.fr	07 84 56 00 41

FEUILLE DE PRESENCE
 13 novembre 2019 - Sous préfecture de Lens
 Etude de la Souchez - comité de concertation

Nom Prénom	Fonction/Participation	Adresse électronique	Téléphone
GRIBOUAL Fabrice	Service urbanisme Mairie d'Aix-Naulletta	urbanism@aix-naulleta.fr	0695365001
DEMAREZ Jean Paul	Adjoint, Maire Thelès	mairie.de.thelas@wanadoo.fr	
LEGRAIN Christophe	VNF	christophe.legrain@vnf.fr	
BÉNAUD Bruno	Cpt Prévision des risques SPIS 62	bbeaud@soles.fr	
DILLY GUY	Commune de Souchez Ady au Parc	dilly.guy@nouf.fr	
LENOU Céline	Agence d'urbanisme de l'Artois	c.lenoul@ambatois.fr	
DENOCH FRANZ	Service urbanisme VILLE AVION	francois.denoche@ville-avion.fr	
DROUOT Christine	CALL service soutien Direction de cycle de l'école	c.drouot@essto-lesbuisson.fr	0321487944
ROBILLOUAT Dominique	Mairie Abain S/Norain	d.robillouat@free.fr	
QUESTE Helène	Service urbanisme Mairie de UÉVIN	h.quoise@uevin.fr	